

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°13.234

L'An deux Mille Treize, le 20 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 13 décembre 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 13 décembre 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, Mme MONJOIN, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. FILOCHE représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
M. MERLE représenté par Mme DUMAS

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme DESCHANP

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 32

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution des subventions suivantes :

- | | |
|--|------------|
| ○ ADCS-OCCE 17 Louis BOUCHET | 2 600,00 € |
| ○ Ecole Elémentaire Jean PAPEAU | 2 600,00 € |
| ○ Les Mouettes de ROYAN | 5 000,00 € |
| ○ Triath Club Royannais | 272,00 € |
| ○ La Maison des Lycéens
Lycée Cordouan de ROYAN
(Séjour Argentine) | 1 000,00 € |

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 Fonction 20

- | | |
|--|------------|
| ○ ADCS-OCCE 17 Louis BOUCHET | 2 600,00 € |
| ○ Ecole Elémentaire Jean PAPEAU | 2 600,00 € |
| ○ La Maison des Lycéens
Lycée Cordouan de ROYAN
(Séjour Argentine) | 1 000,00 € |

Article 6574 Fonction 40

- | | |
|-------------------------|------------|
| ○ Les Mouettes de ROYAN | 5 000,00 € |
| ○ Triath Club Royannais | 272,00 € |

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 24 décembre 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD